

## AVANT L'OPÉRATION

# VOTRE OPÉRATION EST PROGRAMMÉE À L'HÔPITAL PRIVÉ DE PROVENCE AVEC LE DOCTEUR MARPEAU

Pour vous rendre à l'Hôpital Privé de Provence (HPP) et/ou à la Maison Médicale de Provence (MMP):

-en bus-

Ligne 7 Aix en Bus

-en voiture-

- Depuis Aix : Pont de l'Arc puis avenue Fortuné Ferrini en direction de Luynes, la clinique est à votre gauche.
- Depuis Marseille : A 51, sortie 3 (Luynes), au rond-point, prendre la 2ème sortie sur Route de Marseille (D8N) puis la deuxième sortie sur l'avenue Fortuné Ferrini. L'établissement se trouve sur la droite, avant l'entrée d'Aix -en-Provence.

### VOICI LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE VOTRE PARCOURS JUSQU'À L'OPÉRATION

1. Prenez RDV en consultation d'anesthésie en appelant au 04 42 16 34 16
2. Envoyez le devis de l'intervention à votre mutuelle pour la prise en charge du complément d'honoraires
3. Le jour de la consultation avec l'anesthésiste :
  - venez 20 minutes avant votre rendez-vous et présentez-vous au bureau des pré-admissions au niveau -1 de la MMD munie des documents nécessaires
  - présentez-vous ensuite pour votre consultation avec l'anesthésiste avec le questionnaire pré-opératoire rempli
4. La veille de votre entrée, vous serez contactée par un(e) infirmier(e) de coordination qui vous appellera pour vous communiquer votre heure d'admission et les recommandations pour les 24 heures précédant l'opération (alimentation)
5. Le jour de l'opération : apportez les derniers examens radiologiques en rapport avec votre opération (mammographie, IRM) et n'oubliez pas vos bas de contention si vous je en ai prescrit. Bijoux, maquillage, appareil dentaire, piercing et lentilles de contact sont interdits au bloc opératoire.

## AVANT L'OPÉRATION

# VOTRE OPÉRATION EST PROGRAMMÉE À L'HÔPITAL PRIVÉ DE PROVENCE AVEC LE DOCTEUR MARPEAU

### TRÈS IMPORTANT

Le complément d'honoraires remboursé par votre mutuelle est à régler auprès du service de comptabilité de la clinique qui vous remettra une facture acquittée.

Si votre intervention est prévue en ambulatoire, ce règlement doit être fait lors de votre pré-admission (avant l'opération).

Si vous avez besoin d'un bon de transport pour le retour à domicile après l'opération, merci de me le demander lors de la consultation pré-opératoire.

Si vous souhaitez bénéficier d'un séjour en maison de repos après l'opération, informez le service des pré-admissions lors de votre inscription à la clinique.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site de la clinique

[Site de l'Hôpital Privé de Provence](#)

### **Pour plus d'informations, contactez-moi :**

prendre RDV par Doctolib : [cliquez ici](#)

email : [contact@docteurmarpeau.com](mailto:contact@docteurmarpeau.com)

## APRÈS L'OPÉRATION

### LE DOCTEUR MARPEAU VOUS A OPÉRÉE À L'HÔPITAL PRIVÉ DE PROVENCE

Le compte-rendu opératoire, les ordonnances nécessaires (antalgiques, anti-coagulant) et l'arrêt de travail vous seront remis le jour de votre sortie.

Si vous avez été opérée en ambulatoire, vous devez obligatoirement être accompagnée et ne pas rester seule la nuit suivant l'opération.

Je vous donnerai au moment de votre sortie un rendez-vous post-opératoire.

Les résultats d'analyse post-opératoire vous seront communiqués par courrier ou lors de votre consultation post-opératoire.

En cas d'urgence, vous pouvez me contacter par mail à l'adresse suivante :  
[contact@docteurmarpeau.com](mailto:contact@docteurmarpeau.com)

Si je ne suis pas joignable, appelez les urgences de l'HPP au 04 42 33 87 57.

#### VOICI LES SIGNES QUI DOIVENT VOUS ALERTER EN FONCTION DES INTERVENTIONS:

- Pour toutes les interventions: fièvre > 38°C, douleurs non calmées par les antalgiques prescrits, saignements ou hématome au niveau des cicatrices
- Pour les hystérectomies: saignements vaginaux importants (> règles), vomissements et/ou arrêt du transit
- Pour les bandelettes sous-urétrales (incontinence urinaire): signes d'infection urinaire (brûlures), difficultés ou impossibilité d'uriner
- Pour les promontofixations (descente d'organes): vomissements et /ou arrêt du transit, signes d'infection urinaire (brûlures)
- Pour la chirurgie de l'endométriose: vomissements et /ou arrêt du transit, difficultés ou impossibilité d'uriner
- Pour la chirurgie du sein: douleurs non calmées par les antalgiques prescrits, saignements ou hématome au niveau des cicatrices
- 

#### Pour plus d'informations, contactez-moi :

prendre RDV par Doctolib : [cliquez ici](#)

email : [contact@docteurmarpeau.com](mailto:contact@docteurmarpeau.com)